Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT **ARRONDISSEMENT** NANTES **CANTON** SAINT-HERBLAIN II	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 29 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf avril le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-trois avril sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents·es :
Mme Valérie DREYFUS, membre élu
Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu
Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu
M. Sébastien ARROUËT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé
Mme Solange RENAUD, membre nommé
Mme Nathalie ENET, membre nommé
Mme Marie Agnès RAHAL, membre nommé
Mme Françoise CHEVALIER-CAMUS membre nommé
M. Gilles PECOT, membre nommé

Absents·es excusés·ées :
Mr Ronan GILLES, membre élu
Mme Maryse PIVAUT, membre élu
Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

12. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS ou de la Vice-présidente

Information

Le conseil d'administration du CCAS propose de :

- **PRENDRE ACTE** des décisions d'aides individuelles prises par la Vice-Présidente entre le 01 février 2025 au 28 février 2025.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 05 MAI 2025

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 44700 ORVAULT

Extrait certifié conforme
Orvault, le 5 mai 2025

La Vice-Présidente du CCAS

Valérie DREYFUS

I. AIDES FACULTATIVES

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/02/2025 au 28/02/2025

(hors Pratique sportive et artistique)

Le montant des aides facultatives attribuées au cours de cette période est de 8 710 €.

Le nombre de ménages ayant bénéficié au moins d'une aide sur cette période est de 71 foyers.

Ventilation des aides sollicitées et des décisions par foyer

	Demandes	Accord	Refus
Aide alimentaire	**71**	70 8 430,00 €	1 0,00 €
Aide sur facture	**1**	1 280,00 €	
Total	**72**	**71**	**1**

Typologie des situations familiales des 71 ménages ayant bénéficié d'au moins une aide

Situation familiale	Nb de ménages	Pourcentage
Personne Seule	27	38%
Couple sans enfants	1	1%
Couple avec enfants	21	30%
Famille Monoparentale	22	31%
Total	**71**	

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/02/2025 au 28/02/2025

(hors Pratique sportive et artistique)

Répartition des aides alimentaires accordées

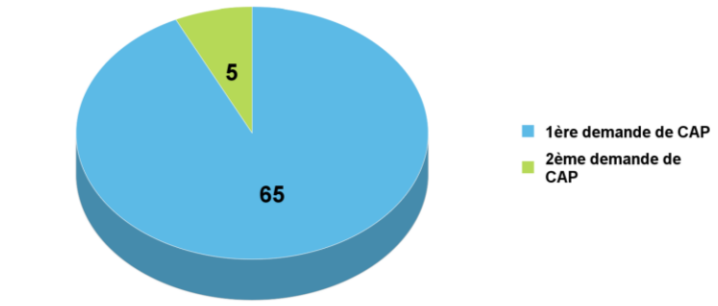

Répartition par tranches d'âge des personnes ayant obtenu une aide alimentaire

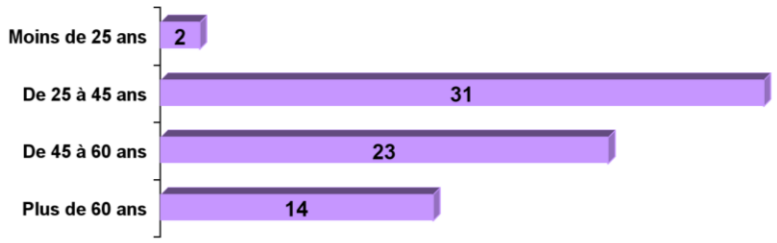

Typologie des aides sur charges accordées

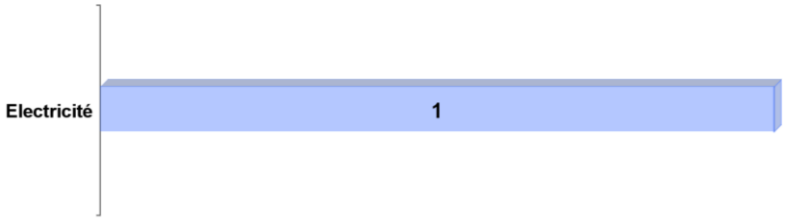

COMMISSION AIDES FACULTATIVES du 01/02/2025 au 28/02/2025

Suivi des demandes des usagers ayant déjà bénéficié de l'aide alimentaire et des nouveaux bénéficiaires.

Usagers non connus	Accord	Refus
1ère demande de CAP	7	1
2ème demande de CAP	1	
Nombre de demandes	8	1
Montant total accordé	820,00 €	

Usagers connus	Accord
1ère demande de CAP	58
2ème demande de CAP	4
Nombre de demandes	62
Montant total accordé	7 610,00 €